



La Gazette d'Availles

Numéro 24 - Mars 2026

Journal d'informations municipales de la commune d'Availles-en-Châtellerault



Le mot du Maire

L'équipe du Conseil municipal actuellement aux commandes de la commune a été élue en 2020 sur un programme qui avait été présenté aux habitants sur le slogan :

"Availles, un village qui veut vivre",
C'était notre ambition lors des élections de mars 2020.

Après six ans de mandat, au moment où nous allons "remettre les clés" à ceux qui vont nous succéder, il est nécessaire de faire un bilan et de confronter les réalisations aux engagements qui avaient été pris, en reprenant chacun des thèmes sur lesquels nous nous étions engagés

C'est l'objectif de cette dernière Gazette que notre équipe vous propose. Nous allons y reprendre nos principales réalisations, comme ce que nous n'avons pas réussi à faire. Nous essayons de faire ce bilan de la façon la plus factuelle et la plus objective possible.

Même si nous n'avons pas pu atteindre tous nos objectifs comme celui de faire venir un médecin généraliste et d'installer une maison pour seniors, nous croyons sincèrement que notre équipe a fortement contribué à améliorer la qualité de la vie dans la commune et son attractivité. C'est l'engagement et la lucidité des dix-neuf conseillères et conseillers municipaux qui ont conduit à ces résultats.

Dans une grande majorité des cas, les décisions ont été prises à l'unanimité, dans d'autres, des divergences de vues ont été exprimées, mais toutes les expressions ont été écoutées et respectées. Comme c'est la règle dans notre système démocratique, la majorité des votes a fait la décision qui a ensuite été respectée par tous.

Nous allons maintenant laisser la place à l'équipe qui va nous suivre et nous lui souhaitons la plus grande des réussites pour le bien de la commune et de ses habitants.

Bernard Biet

Bilan d'une mandature

1 - Faire revenir des activités dans le centre bourg

L'équipe avait fait campagne sur le slogan "Availles, un village qui veut vivre". Derrière cela il y avait la volonté de proposer des services de proximité aux habitants et notamment celle de faire revenir un médecin généraliste dans la commune.

Pour ce point, malgré les efforts permanents de recherches et les démarches incessantes auprès des différentes autorités (sous-préfecture, ARS, Département,...), les annonces sur les sites spécialisés et les aménagements de bâtiments communaux en vue d'une installation, le résultat n'a pas été obtenu.

Toutefois tous ces efforts n'ont pas été vains car ils ont permis de faire venir plusieurs activités paramédicales.

D'abord, Nicolas Blatz, kinésithérapeute, s'est installé dans l'ancien cabinet que la commune avait acheté et fait rénover en tout début de mandat.

C'est ensuite Mélissa Béthléem et Margot Beaudonnet, sophrologue et hypnothérapeute qui ont occupé les anciens locaux de l'agence postale.

Et enfin Émeline Lirand, diététicienne, a ouvert son cabinet dans l'ancienne poste qui avait aussi été rénovée dans l'objectif d'accueillir le médecin qui n'a pas été trouvé.

Enfin, le local situé entre "La Pampa" et le salon de coiffure est actuellement en fin d'aménagement pour installer deux neurologues dans les prochaines semaines.

Les activités de type commercial se sont aussi implantées

Les locaux de l'ancienne supérette qui avaient été achetés par la commune au cours d'une précédente mandature ont fait l'objet d'une rénovation qui a permis leur remise en service pour installer "La Pampa" qui rencontre un beau succès depuis plusieurs années.

Notre boulangerie risquait de disparaître au départ en retraite de Jean-François et Patricia. La décision du rachat des locaux par la commune a permis à Boris de s'installer dans les meilleures conditions pour proposer des services de qualité aux habitants.

"Le Coq Hardi" qui était fermé en 2020 a d'abord vu la reprise par "L'Ouvrière" et enfin par "La Kave" dont l'installation a été facilitée par la location de la licence IV que la commune a rachetée à son ancien propriétaire.

Et pour compléter le tour de la place Descartes, l'Atelier Dubois s'est installé à la place de l'ancienne forge pour proposer ses services dans le domaine de la petite motoculture..



2 - Communiquer régulièrement sur la vie de la commune

C'était un engagement fort que celui d'informer très régulièrement les habitants des affaires de la commune et d'échanger avec eux chaque fois que nécessaire.

Dans ce domaine nous pensons avoir atteint complètement l'objectif.

Tout d'abord avec cette Gazette distribuée dans toutes les boîtes à lettres de la commune et publiée pour la première fois en juillet 2020. Et ensuite ponctuellement en début de chaque trimestre. Le premier numéro de chaque année était complété par le supplément "numéros utiles" apprécié notamment par les personnes qui ne sont pas familières avec le numérique.



C'est ensuite l'application mobile Intramuros qui a été rapidement mise en place. C'est aussi un gros succès si l'on en croit les statistiques de consultation et les demandes de publications par les associations de la commune.

Enfin, le site internet communal, dont la technologie avait vieilli, a fait l'objet d'une rénovation pour s'adapter à la consultation sur les smartphones.



Et puis comme l'information des habitants c'est aussi leur donner la possibilité de connaître dans le détail les décisions prises par leurs élus, nous nous sommes attachés à publier très rapidement (*le plus souvent dans les quelques jours suivants*) les comptes-rendus de Conseil Municipal avec leur mise à disposition sur Intramuros et le site internet.

Et enfin, comme la communication, et en particulier celle de nos associations, passe par de l'affichage papier nous nous sommes appliqués à tenir à jour la "sucette" que nous avons déplacée sur un meilleur axe de passage. De même, le panneau lumineux a fait l'objet d'un suivi attentif. Nous avons aussi implanté un panneau d'affichage libre sur la place.

Nous nous sommes aussi attachés à faire connaître la vie de la commune à l'extérieur par l'excellent relationnel que nous avons développé avec la correspondante du journal local. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Enfin, en ce qui concerne l'écoute des habitants, comme nous l'avions dit, nous avons organisé en 2020, 2022 et 2024, les réunions de quartiers qui ont été des moments importants d'échange direct. Elles ont débouché sur plusieurs décisions (*réaménagements routiers Tiers Colas et Marchais, radar pédagogique, cheminement piétonnier*). Nous avons aussi eu recours à la consultation des habitants lorsqu'il a fallu décider du type d'énergies renouvelables qui pouvaient être implantées dans la commune. Les avis exprimés ont pesé dans les décisions du Conseil Municipal.

3 - Développer les services à la population et aux associations par des investissements réfléchis

La volonté de restaurer l'ancienne salle des fêtes du centre bourg était affichée. C'est aujourd'hui chose faite : l'Espace Simone de Beauvoir a commencé de prendre son rythme de croisière au cours de l'année 2025.

Il y avait aussi la volonté de reconfigurer la mairie pour mettre les services et les élus plus proches des habitants. Le secrétariat et l'agence postale sont maintenant regroupés et une permanence de France Services s'y tient régulièrement après qu'une entente entre Archigny et Bonneuil-Matours ait été conclue.



L'école a aussi fait l'objet d'une attention particulière au cours de cette mandature.

En premier lieu, la partie la plus ancienne des bâtiments a fait l'objet d'une rénovation en profondeur pour en assurer le confort, la sécurité, la performance énergétique et sa pérennité.

L'équipement pédagogique a aussi largement été amélioré par l'adhésion de la commune au plan "Territoires Numériques Éducatifs" du Département de la Vienne.

Enfin, le recrutement du Responsable Périscolaire a permis d'offrir de nouvelles activités aux enfants et des facilités à leurs parents.

Plusieurs autres services aux habitants ont été développés : le transport solidaire, les Ateliers Numériques, la mutuelle santé communale et l'assistance directe aux personnes fragiles par le CCAS. Une boîte à livres et une laverie grand volume ont été installées.

Pour la sécurité, la commune a aussi adhéré au programme "Participation citoyenne" avec la Gendarmerie Nationale.

4 - Améliorer l'environnement communal

Pratiquement toutes les routes communales ont été rénovées.

Des actions de fleurissement ont été entreprises, notamment par l'action du CMJ.

Le projet d'aménagement de la zone humide des Petites Rivières est bien avancé. Presque tous les terrains ont été acquis, toutes les études ont été conduites et les dossiers de financement bouclés. Les travaux vont donc pouvoir commencer cette année et se prolonger sur 2027. Ce projet s'étale dans le temps, mais en matière d'environnement les règles sont complexes et les études très longues.

Pour la contribution à la préservation de l'environnement, des haies ont été plantées dans deux zones de chemins communaux et la production d'énergie solaire a été initiée par l'installation de panneaux sur l'école et d'ombrières solaires sur le parking de l'Espace Descartes.

Un plan d'équipement de tous les points lumineux de la commune en leds a été lancé et est maintenant terminé.



Pour l'aménagement du bourg, l'ancien garage a été acquis par la commune pour constituer une réserve foncière qui permettra de préserver d'éventuelles futures décisions d'évolution.



Suite aux remarques faites par les habitants en réunion de quartier, un cheminement piétonnier a été réalisé dans les rues de la Baraudière et du Rabaté.

Notre projet de créer une résidence pour les seniors nous a beaucoup occupés. Très vite "Âges et Vies" qui pouvait se prévaloir d'une expérience réussie dans le domaine s'est positionné comme le partenaire idéal. Forts des promesses faites, nous avons acheté le terrain des Nauds pour réaliser un lotissement de sept parcelles pour des maisons individuelles construites à ce jour et d'une parcelle réservée à l'implantation de deux "maisons" pour 16 résidents seniors. Les travaux ont été menés dans les délais et le terrain mis à disposition. "Âges et Vies" a obtenu le permis de construire sans difficulté mais nous a brutalement informés à la fin de 2024 qu'ils ne donneraient pas suite à leurs engagements.

Face à cela il a été décidé de reconverter le terrain réservé en cinq parcelles pour des maisons individuelles qui sont aujourd'hui toutes vendues.

Les finances engagées par la commune sur cette opération ont donc été préservées.

Bien vivre dans sa commune, c'est aussi pouvoir s'y divertir et nous avons entre autres participé activement chaque année à "L'été Châtelleraudais" en organisant des marches et surtout trois "Bistrots Guinguette" qui ont eu un grand succès en 2020, 2022 et 2024.

Et pour se divertir, quoi de mieux et de plus pratique que les associations communales. Elles sont nombreuses et très actives. Cela leur est notamment permis par une mise à disposition gratuite, prioritaire et illimitée des salles communales ; principe qui a été fermement confirmé par le Conseil au cours de cette mandature



5 - Accompagner la jeunesse et les associations

La mise en place du Conseil Municipal des Jeunes a aussi constitué un pas important dans la prise en compte des idées et des besoins des jeunes.

Les associations ont commencé à s'approprier l'Espace Simone de Beauvoir qui a permis de libérer des possibilités d'activité supplémentaires.

Un nouveau local a pu être mis à la disposition des chasseurs et une classe libre de l'école a permis l'activité du Fab-Lab de la MJC.

Le stade municipal a fait l'objet d'importants travaux d'entretien et d'amélioration.

Si nous avons décidé, dès le début de notre mandat, de remettre en cause les subventions de fonctionnement aux associations, globalement le montant de ces aides a été maintenu, tout en confirmant la gratuité de l'accès aux équipements communaux sans limite. Ces subventions ont été fléchées vers les associations qui proposent des activités pour les jeunes : 40 € par jeune Avallais de moins de 18 ans inscrit (*foot, MJC, ping-pong, cyclos*)

Les aides à la MJC, au Petit Prince et à l'Adèle ont été maintenues en relation avec les communes du Sud châtelleraudais, De même que le soutien à la coopérative scolaire et à l'APE.

La commune a participé activement au Comité des Fêtes et assuré la communication autour des activités des associations notamment par la diffusion de leur programme trimestriel dans la Gazette, Intramuros et le site internet.

À l'été 2023, un soutien financier au Comité des Fêtes lui a permis d'organiser une soirée musicale.

Enfin, en 2024, nous avons obtenu du Département qu'il organise une édition de "La Caravane des Sports" dans notre commune.

6 – Gérer rigoureusement les finances de la commune

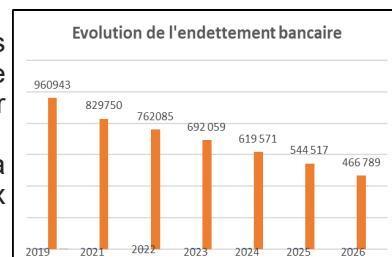
- Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés au cours de ces six années,
- Les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et ont permis d'augmenter la capacité d'autofinancement afin d'abonder notre capacité d'investissement.,

- Au cours de ce mandat, ce ne sont pas moins de quatre millions d'euros qui ont été engagés sur la rénovation de nos immeubles. Cela a pu se faire sans recours aux emprunts bancaires grâce au soutien de nos partenaires financiers : Etat, Région, Département, Agglomération et Syndicat Energies Vienne. Cela traduit la qualité des relations que nous avons su entretenir avec eux. Seules les rénovations de la boulangerie et du local mis à disposition des neurologues ont bénéficié d'une avance de trésorerie du SEV qui sera remboursée par les loyers payés par les locataires.

- Tous nos bâtiments communaux sont rénovés et cela a permis en plus d'avoir cinq locaux pour accueillir des professionnels dans notre centre bourg. Ces rénovations sont autant d'économies d'énergie et d'entretien pour les années à venir tout en répondant aux exigences réglementaires.

- En six ans, l'encours des prêts bancaires est passé de 960 943€ à 544 517€, soit une diminution de 415 826€, ce qui représente moins de deux ans d'autofinancement.

La situation financière de la commune s'est améliorée : moins de dettes, meilleure capacité d'autofinancement.



Retour sur la cérémonie des vœux

Ce mercredi 21 janvier, la grande salle de l'Espace Descartes était comble pour la dernière séance de vœux de cette mandature. Les Avallais s'étaient déplacés en masse et on notait aussi la présence de nombreux maires des communes voisines ainsi que celles du Sénateur Bruno Belin, d'Isabelle Barreau, conseillère départementale et de Cyril Cibert. Présences appréciées attestant des bonnes relations d'Availles avec ses voisines et les autorités. En s'appuyant sur un diaporama, Bernard Biet a fait la revue de la vie de la commune au cours de l'année 2025.



La nombreuse assistance

Il a ensuite laissé la parole à Isabelle Barreau qui s'est exprimée au nom du Président Alain Pichon et à Cyril Cibert en sa qualité de Président des Maires Ruraux. Enfin le Sénateur Bruno Belin, comme membre de l'assemblée qui représente les territoires a pris la parole pour mettre en valeur le travail qui est réalisé par les élus communaux.



Bernard Biet fait le bilan de l'année

Et enfin ce fut le tour de deux Avallais d'être mis à l'honneur.

Patricia Biet qui a reçu le trophée de la commune pour ses années de service à l'école Roger Morin dont vingt-huit en qualité de directrice, mais aussi pour son implication au CCAS et dans différentes associations.



Jean-Pierre Lardeau sensible à l'hommage

Ce fut ensuite le tour de Jean-Pierre Lardeau d'être distingué. Quarante-trois ans Conseiller municipal ! Pendant cette période il a longtemps été le représentant de la commune au Syndicat Énergie Vienne dont il a même été vice-Président et Président. Il a bien mérité d'être honoré par la médaille du Sénat qui lui a été remise par Bruno Belin. Moment de forte émotion ! Après cela, c'est un verre à la main que les habitants ont pu échanger avec les élus et entre eux. Un long moment de convivialité apprécié des habitants comme des élus.



Bruno Belin en grande forme !



Jean-Pierre Lardeau et Patricia Biet entourés des élus